

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique



L'agent logisticien intervient à tous les niveaux de la chaîne logistique. Il prépare et réalise les opérations de réception et de préparation des commandes. Il s'occupe du déstockage et de l'expédition des marchandises ou des produits. Il charge et décharge les marchandises dans le respect des procédures et des règles d'hygiène et de sécurité. Il participe aussi à la gestion administrative et commerciale de l'entreprise ainsi qu'à la maintenance du matériel de manutention. Il utilise les logiciels indispensables au traitement en temps réel des flux de marchandises (logiciel de gestion des stocks, de conduite d'engins...).

Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers un poste de chef magasinier, de chef d'équipe, de chef d'entrepôt ou de responsable de stock.

 Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

 Enseignements professionnels

- **Maîtrise des flux** (réception, stockage, implantation des stocks, préparation des commandes, conditionnement, emballage et manutention, expédition et organisation des transports), fonction économique des stocks, et approche produit
- **Matériels** : entretenir et conduire en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté, types de chariots, principaux organes, maintenance de premier niveau. Utilisation et circulation réglementaires : pictogramme de manutention, symboles de produits

 Débouchés

Il peut trouver du travail dans : les entrepôts d'entreprise de transport et de logistique, d'entreprise industrielle et commerciale de tous secteurs, d'entreprise d'entreposage, de préparation de commandes, de conditionnement, d'emballage et d'expédition, Il est plus ou moins polyvalent ou spécialisé : réceptionnaire, gestionnaire de stocks, préparateur de commandes, agent d'expédition, magasinier ou employé d'un service logistique.

Métier(s) accessible(s) :

- Agent(e) de transit
- Magasinier(ière) cariste

 Accès à la Formation
Admission de droit :

- Classe de 3^{ème}, 2^{nde} pro Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Admission conditionnelle :

- BEP Conduite et services dans le transport routier
- CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Qualités requises :

- rigueur
- méthode
- sens de l'organisation



dangereux, chargement et déchargement. Prévention des risques professionnels. Outils informatiques liés à la conduite des chariots automoteurs

- **Gestion de l'entreprise** : données administratives, comptables, financières et commerciales et notions juridiques et économiques

Stage

La durée de formation en milieu professionnel est de 22 semaines à répartir sur les 3 années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines.

Les périodes d'activité de l'élève en milieu professionnel doivent correspondre à une formation réelle, qui doit être coordonnée avec celle donnée dans le lycée afin d'en assurer la cohérence et la continuité.

Le temps de formation en milieu professionnel est réparti sur les trois années en tenant compte :

- des contraintes matérielles des entreprises et des établissements scolaires,
- des objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes,
- des cursus d'apprentissage.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Economie Droit	1
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1
E2 : Epreuve d'étude de situations professionnelles	5
E3 : Epreuve professionnelle	
Sous-épreuve E31 : Pratique de la logistique en milieu professionnelle	7
Sous-épreuve E32 : Conduite d'engins de manutention	1
Sous-épreuve E33 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	
Sous-épreuve E41 : Langue vivante étrangère 1	2
Sous-épreuve E42 : Langue vivante étrangère 2	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 100 candidats inscrits, 99 présentés, 71 admis (soit 71,72% de réussite).

En 2018 : 101 candidats inscrits, 101 présents, 72 admis (soit 71,29% de réussite)

En 2019 : 140 candidats inscrits, 139 présents, 113 admis (soit 81,29 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 54 candidats présents, 38 candidats admis (soit 70,4% de réussite).

En 2019 : 44 candidats présents, 33 candidats admis (soit 75% de réussite).

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Gestion des transports et logistique associée
- DUT Gestion logistique et transport

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 11 Lézignan-Corbières
Lycée Ernest Ferroul (*Public*)
- 30 Bagnols-sur-Cèze
Lycée professionnel privé Sainte-Marie (*Privé sous contrat*)
- 30 Nîmes
Lycée professionnel Gaston Darboux (*Public*)
- 30 Saint Christol les Ales
Lycée Jacques Prévert (*Public*)
- 34 Montpellier
Lycée professionnel Mendès France (*Public*)
- 66 Céret
Lycée Déodat de Séverac (*Public*)
- 66 Perpignan
CCI Sud Formation CFA LR **A**



Académie de Toulouse

- 09 **Lavelanet**
Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard (*Public*)
- 31 **Toulouse**
Lycée des métiers Joseph Gallieni (*Public*)
- 65 **Vic en Bigorre**
Lycée professionnel Pierre Mendès France (*Public*)
- 82 **Montauban**
CFA Transport et Logistique AFTRAL **A**

A Formation en apprentissage

 **En savoir plus**

Consultez les documents Onisep :

- Guide régional « Après la 3e »
- Dossiers « Le Dico des métiers »
- Parcours « Transport et logistique »
- Fiches métiers ONISEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr
- Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr
- Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
- Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
- Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
- Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
- Le Vigan
04 99 92 01 72 - ce.0301647c@ac-montpellier.fr
- Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
- Mende
04 66 65 05 17 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
- Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

- Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr
- Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
- Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr
- Nîmes Centre
04 66 29 03 81 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr
- Nîmes Ouest
04 66 27 95 00 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr
- Perpignan
04 68 50 20 86 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr
- Pézenas
04 67 98 85 74 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
- Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
- Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

- CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
- CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
- CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr
- CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
- CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
- CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
- CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr
- CIO Figeac
05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr
- CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr
- CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr
- CIO Millau
cio.millau@ac-toulouse.fr
- CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr



CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

